

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du jeudi 7 décembre 2017  
à 14 h 15**

**AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 201, avenue Laurier, rez-de-chaussée, le jeudi 7 décembre 2017, à 14 h 15.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour:

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01** Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

**10.02** Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 décembre 2017 et portant sur le budget 2018.

**10.03** Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

**10.04** Questions

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

### **30 – Administration et finances**

**30.01** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe - 1170311003

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2018.

### **70 – Autres sujets**

**70.01** Levée de la séance

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Levée de la séance.

---

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0**

---

M<sup>e</sup> Claude GROULX  
Secrétaire d'arrondissement  
Montréal, le mardi 28 novembre 2017



**Dossier # : 1170311003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2018.

**Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2018.**

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe, il est recommandé:

D'adopter des prévisions de dépenses de 55 337 500 \$ pour l'exercice financier 2018 qui seront financées de la façon suivante :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transferts de la Ville Centre</li> <li>• Espace fiscal</li> </ul>	36 550 600 \$ 9 919 800 \$
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenus de sources locales</li> </ul>	8 069 100 \$
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affectation des surplus</li> </ul>	798 000 \$

De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4), au comité exécutif.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2017-11-27 12:20

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

\_\_\_\_\_  
Directrice d'arrondissement  
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1170311003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2018.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Chaque année, la Ville Centre fixe la dotation budgétaire de chacun des arrondissements. Selon l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal*, le conseil d'arrondissement doit adopter ses prévisions budgétaires et les transmettre au Comité Exécutif.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA16 250334 - Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2017. Numéro de dossier : 1163416001

**DESCRIPTION**

L'arrondissement a reçu de la Ville Centre une dotation budgétaire pour l'exercice financier de 2018. Le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au Comité Exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui respecte l'enveloppe qui lui est attribuée. La dotation reçue étant insuffisante, l'arrondissement doit compléter son montage financier par l'espace fiscal, les revenus de sources locales et l'affectation de surplus afin de fournir les services de proximité sous sa responsabilité.

**JUSTIFICATION**

Afin de respecter l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal*, l'arrondissement doit adopter son budget et le transmettre au Comité Exécutif (CE).

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

**Stratégie budgétaire 2018 :**

L'enveloppe budgétaire 2018 que nous avons reçue de la Ville Centre ne nous permet pas de rencontrer pleinement nos obligations contractuelles et légales, de financer nos besoins additionnels et d'assumer les contraintes de la réforme du financement des arrondissements. Pour présenter un budget équilibré, l'arrondissement doit compenser une somme de 2 379 500 \$. Pour ce faire, nous avons rationalisé des activités, augmenté la

cible de revenus locaux, maintenu la valeur en dollars de l'espace fiscal à celle de 2017 et utilisé une partie des surplus accumulés de l'arrondissement.

<b>DÉPENSES</b>		
Budget 2017	55 526,6 \$	55 526,6 \$
Obligations contractuelles et légales	1 275,3 \$	1 275,3 \$
Ajustements corporatifs	(171,5 \$)	(171,5 \$)
Financement des besoins additionnels	39,8 \$	39,8 \$
Rationalisation des activités et PQMO	- \$	(1 332,7 \$)
<b>Total :</b>	<b>56 670,2 \$</b>	<b>55 337,5 \$</b>
<b>REVENUS</b>		
Transferts centraux	36 550,6 \$	36 550,6 \$
Espace fiscal	9 919,8 \$	9 919,8 \$
Revenus locaux	7 820,3 \$	8 069,1 \$
Affectation des surplus	- \$	798,0 \$
<b>Total :</b>	<b>54 290,7 \$</b>	<b>55 337,5 \$</b>
<b>Dépenses moins revenus :</b>	<b>(2 379,5 \$)</b>	<b>0,0 \$</b>

**1. Les principaux ajustements aux transferts centraux pour 2018 sont les suivants :**

**Enveloppe budgétaire 2017 : 37 109 700 \$**

• Quatrième tranche indexée des contraintes liées à la RFA (ces coupures sont prévues jusqu'en 2024)	-660 500 \$
• Mise à jour des paramètres de la RFA	-76 000 \$
• Indexation des transferts 2017 de 1 %	371 100 \$
• Centralisation des licences logiciels Bentley	-3 500 \$
• Ajustement - gestion des matières résiduelles	-6 700 \$
• Transfert vers le CSP-MRA - Balais de rue et billets d'outillage	-213 900 \$
• Ajustement de la facturation immobilière - entretien et gardiennage	30 400 \$

<b>L'arrondissement a donc reçu de la Ville Centre pour 2018 un transfert diminué à</b>		<b><u>36 550 600 \$</u></b>
<b>2. Obligations contractuelles et légales</b>		<b><u>1 275 300 \$</u></b>
• Indexation de la main-d'oeuvre (rémunération et avantages sociaux)	1 270 300 \$	
• Indexation des contrats	5 000 \$	
<b>3. Bonification des services à la population, projets spéciaux et autres</b>		<b><u>39 800 \$</u></b>
• Contribution financière - Champ des Possibles	20 000 \$	
• Bonification en équipements aquatiques	6 200 \$	
• Contribution financière - YMCA	5 000 \$	
• Bonification pour événements publics	5 000 \$	
• Divers	3 600 \$	

#### **4. Stratégies pour présenter un budget équilibré :**

<b>I. Rationalisation des activités et plan quinquennal de main-d'oeuvre (PQMO)</b>		<b><u>-1 332 700 \$</u></b>
• Économies touchant les contrats d'équipements de déneigement	-250 000 \$	
• Programme quinquennale de main d'oeuvre (PQMO)	-230 000 \$	
• Rationalisation des dépenses administratives et d'entretien (ester en justice, honoraires professionnels liés au ressources humaines, réparation de bâtiments, fournitures etc...)	-262 500 \$	
• Réduction de l'enveloppe de contributions financières	-150 000 \$	
• Rationalisation des projets d'animation	-100 000 \$	
• Diminution du programme d'élimination des graffitis	-100 000 \$	
• Économie dans l'aménagement de ruelles vertes	-100 000 \$	

• Abolition du poste de responsable du soutien aux élus	-74 300 \$	
• Annulation de parution de bulletins aux commerçants et aux citoyens	-65 900 \$	
<b>II. Ajustement de la cible de revenus locaux</b>		<b><u>248 800 \$</u></b>
• Vignettes journalières	200 000 \$	
• Sports et loisirs - augmentation de certaines cibles et nouveaux revenus	48 800 \$	
<b>III. Variation de l'espace fiscale</b>		<b><u>0 \$</u></b>

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

N/A

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

N/A

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

N/A

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Michel BRUNET  
Conseiller(ere) en gestion des ressources  
financieres

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2017-11-27

Stéphane CLOUTIER  
Directeur des services administratifs\_ des  
relations avec les citoyens\_ des  
communications et du greffe

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Stéphane CLOUTIER  
Directeur des services administratifs\_ des  
relations avec les citoyens\_ des communications  
et du greffe